

PARIS, LE 29 NOV. 2002

DIRECTION DU BUDGET
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

TELEDOC 246
BUREAU 2A
N° 2A-02-4808

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

*A MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET
SECRETAIRES D'ÉTAT*

Objet : PLF 2004 : modernisation de la budgétisation de la masse salariale.

P.J. : une application + un guide méthodologique.

Les dépenses de personnels représentent 44% du budget de l'Etat. L'approfondissement des méthodes de budgétisation de ces dépenses constitue dès lors un des enjeux majeurs de la mise en œuvre de la loi organique sur la loi de finances et de l'élaboration du PLF 2004.

Chaque année en effet, l'exécution budgétaire fait apparaître un écart significatif entre le montant des crédits inscrits en loi de finances sur les chapitres de rémunération et les dépenses effectives. Cet écart résulte de différents événements qui surviennent en gestion, mais aussi d'imperfections dans les méthodes de budgétisation : l'utilisation d'un « coût budgétaire » au lieu d'un coût marginal, la non prise en compte des vacances d'emplois et des dates d'effet des variations d'effectifs, les doubles comptes entre le glissement « vieillesse-technicité » et les mesures catégorielles viennent majorer – ponctuellement ou durablement – les crédits inscrits.

L'expérience visant à déterminer au plus près les dépenses de rémunération, conduite dans le cadre de la procédure budgétaire 2003, sera reconduite pour 2004, avec un outil permettant d'assurer la traduction du flux réel d'entrées et de sorties en un schéma d'effectifs réellement rémunérés puis en coût salarial. Pour l'élaboration du PLF 2004, cet outil doit faciliter la quantification des propositions et susciter un dialogue technique de qualité entre les gestionnaires et la direction du budget.

Par rapport à l'an passé, l'application a été sensiblement améliorée sur plusieurs points (traitement spécifique des dépréciations, utilisation de coûts moyens d'entrée et de sortie différents, calcul automatique du GVT négatif).

Dans le but de faciliter l'utilisation de cet outil, un guide méthodologique a été rédigé. Il explique, étape par étape, la portée des variables à renseigner, et présente des exemples de situations probables. Il détaille également la partie « calculs » de l'application.



Dès réception de cette circulaire, vos correspondants budgétaires habituels seront en mesure de vous transmettre l'application par courrier électronique et de répondre à vos questions. Des échanges techniques sur le paramétrage à retenir devront avoir lieu le plus rapidement possible, une position commune devant être prioritairement recherchée sur la typologie des emplois, leur coût moyen d'entrée et de sortie, l'estimation du GVT positif (hors catégoriel) ainsi que l'analyse des flux d'entrées et de sorties.

Pour le Ministre et par délégation
La Directrice du Budget



Sophie MAHIEUX



PLF 2004

Détermination des charges réelles de personnel

Objectif

Chaque année, l'exécution budgétaire fait apparaître un écart significatif entre le montant des crédits inscrits en loi de finances sur les chapitres de rémunération et les dépenses effectivement réalisées. Cette différence provient des multiples événements qui peuvent survenir en cours de gestion, mais surtout d'imperfections dans les méthodes de budgétisation : l'utilisation d'un « coût budgétaire » au lieu d'un coût marginal d'arrivée ou de départ et des dates d'effet des variations d'effectifs, ou encore les doubles comptes entre le GVT+ et les mesures catégorielles viennent majorer – ponctuellement ou durablement – les crédits inscrits.

La plus-value de l'outil proposé réside dans la traduction, au plus près, en crédits inscrits de la variation réelle des effectifs rémunérés, et cela indépendamment du plafond d'emplois budgétaires en s'appuyant sur les flux d'entrées et de sorties. Il doit être envisagé comme un support de programmation du PLF 2004 et comme un outil d'analyse des grands déterminants de la masse salariale, facilitant la quantification des réformes structurelles et l'expertise mesure par mesure des propositions.

Présentation générale

L'application retenue est un fichier Excel composé de 4 feuilles de formulaires à compléter et d'un tableau calculé à partir des données saisies, sur lequel aucune intervention n'est *a priori* nécessaire. Une feuille indépendante sera par ailleurs à compléter afin d'estimer l'impact du CFA (cf dernière partie du document).

Le principe général consiste à ajouter, à l'exécution de l'année $n-1$, l'ensemble des facteurs d'évolution de la dépense pour déterminer une prévision d'exécution de l'année n . L'année 2002, qui doit faire l'objet d'une prévision d'exécution, est le point de départ. Dans ce modèle, le traitement des effectifs repose non pas sur un plafond d'emplois, mais sur le flux réel de départ et d'arrivée. L'utilisation d'un coût moyen d'entrée et de départ différents pour une catégorie d'emplois étudiée est dès lors nécessaire, et permet d'estimer l'impact du GVT négatif calculé par le modèle. L'application intègre l'incidence des dates d'effet, calculant automatiquement les extensions en année pleine et permettant de prendre en compte les vacances infra-annuelles. Les déprécarisations sont traitées séparément.

1^{er} onglet : « données de base »

prévision d'exécution 2002, LFI 2003, personnalisation de la typologie des emplois

Cette feuille contient un tableau divisé en trois parties :

- **Exécution prévue sur les chapitres en 31¹ hors BCRD en 2002** : il s'agit de la prévision d'exécution la plus récente, cohérente avec l'ensemble des informations recueillies auprès des gestionnaires et avec le profil mensuel d'exécution constaté jusqu'à présent. Afin d'affiner la projection, l'outil incite à distinguer les masses évoluant avec le GVT et le point fonction publique, uniquement avec le point fonction publique, ou différemment². Les items concernés sont :

- **Rémunérations principales 2002**

(hors crédits transférés en gestion – emplois jeunes notamment)

- Part évoluant avec le point fonction publique et le GVT
- Part évoluant uniquement avec le point fonction publique (y compris NBI, hors emplois sur crédit)
- Emplois sur crédit
- Part évoluant différemment (hors emplois sur crédit)

Les facteurs d'évolution appliqués à ces différentes masses sont explicités dans le 2^{ème} onglet.

- **Indemnitaires 2002**

- Part évoluant avec le point fonction publique
- Part évoluant différemment

- **Loi de finances initiale 2003** (périmètre des chapitres en 31 hors BCRD)

Il s'agit des crédits budgétaires inscrits en PLF 2003 au titre

- des rémunérations principales ;
- de l'indemnitaires.

- **Typologie d'emplois** : l'utilisateur a la possibilité de spécifier jusqu'à 4 catégories d'emploi qui peuvent être les catégories classiques (A, B, C) ou être personnalisées suivant les problématiques sectorielles et la disponibilité des données (coût moyen en particulier). Le cas échéant, une catégorie peut rester inutilisée. Une fois personnalisés, les intitulés des catégories sont repris dans l'ensemble de l'application. Une catégorie supplémentaire a été introduite pour gérer les emplois budgétaires dont les rémunérations ne sont pas liées au point fonction publique.

Remarque : Dans chaque onglet, la première colonne à droite des tableaux permet d'insérer des commentaires.

- **Exemple de personnalisation de catégories d'emplois :**

Typologie des emplois	
Nom de la catégorie 1	Administrateurs
Nom de la catégorie 2	Attachés
Nom de la catégorie 3	Adjoints
Nom de la catégorie 4	Autres
Nom de la catégorie 5	Emplois non liés au point

¹ Les ministères concernés par des cas particuliers (emplois inscrits ailleurs qu'à la partie 31, dotations globalisées) sont invités à se rapprocher de leur interlocuteur budgétaire.

2^{ème} onglet : « salaires »

coûts d'emplois, primes, schéma salarial, GVT positif, mesures catégorielles et indemnitaires

□ **Coûts moyens d'entrée et de sortie**

On renseigne pour chaque catégorie les 2 coûts moyens **non chargés** (coût moyen des entrants et coût moyen des partants) exprimés **en euros** et en moyenne **sur l'année 2002** (y compris IR et SFT et compte tenu notamment, des mesures intervenues au cours de l'année 2002). Le coût moyen d'entrée correspond à la moyenne des coûts des entrées réelles dans une catégorie d'emploi, et non pas au coût moyen calculé en pied de grille (de même, le coût moyen de sortie ne correspond pas au coût du dernier échelon d'une grille). L'estimation de ces coûts moyens doit donner lieu à des échanges techniques approfondis avec la direction du budget, l'idéal étant de trouver un accord sur ces paramètres.

Ces valeurs sont utilisées à la place du coût moyen budgétaire d'un emploi (égal à la demi-somme des indices des bornes d'un grade, multipliée par la valeur moyenne annuelle du point fonction publique) qui estime les dépenses avec un biais significatif.

□ **Primes**

Afin d'éviter à l'utilisateur de l'outil de calculer l'impact de la variation des effectifs sur l'enveloppe indemnitaire, il est demandé de renseigner pour chaque catégorie le pourcentage des coûts moyens d'entrée et de sortie que représentent les primes, par rapport aux coûts moyens mentionnés ci-dessus.

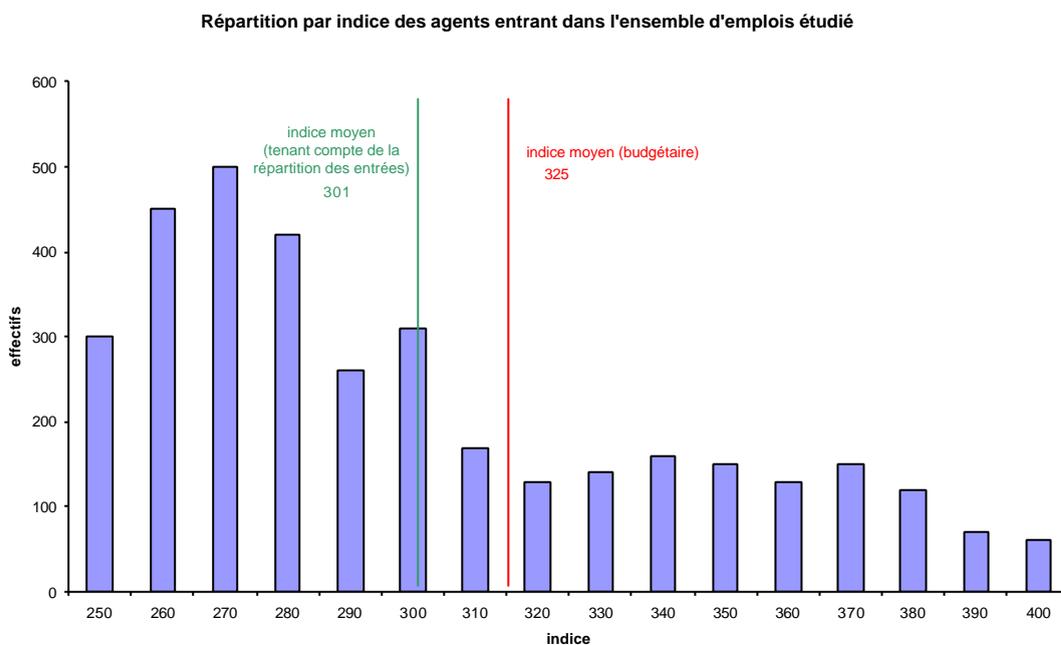
□ **Schéma salarial**

- L'évolution de la valeur moyenne du point et l'équivalent, en pourcentage des rémunérations, des autres mesures salariales de portée générale (points différenciés par exemple) seront communiqués par la direction du budget. Ce paramètre est appliqué à chaque masse évoluant avec le point fonction publique.
- **GVT positif (hors catégoriel, voir définition en annexe)**: l'une des plus-values de l'outil est une endogénéisation du GVT négatif. **Seul le GVT positif devra donc être estimé, grâce à des échanges techniques approfondis avec la direction du budget.** Il sera entré de façon exogène dans l'application. La plus grande attention devra être portée à la bonne articulation entre les prévisions de GVT positif et de catégoriel (il conviendra impérativement d'éviter les doubles comptes). **Le GVT positif est exprimé en pourcentage de la part des rémunérations dont l'évolution est liée à celui-ci.**
- Evolution des coûts moyens des emplois non liés au point fonction publique (en %). Ce paramètre est appliqué à la masse des rémunérations évoluant différemment du point fonction publique (hors emplois sur crédit).

- Catégoriel (statutaire et indemnitaire) : les zones concernées permettent d'entrer, en millions d'euros, les mesures catégorielles de rémunération actées et nouvelles (**les transformations d'emplois seront intégrées dans les mesures catégorielles**), les mesures indemnitaires (actées + nouvelles). Une ligne générique «*autre variation des rémunérations* » permet en outre de tenir compte de tout facteur atypique de variation des crédits (comme les coûts supplémentaires à prévoir au titre de la CPA, compte tenu de l'arrêt progressif du CFA) ; toute inscription sur cette ligne devra être soigneusement explicitée.

□ **Exemple montrant la différence entre les coûts moyens non chargés d'entrée et les coûts budgétaires**

Supposons qu'un ensemble d'emplois de catégorie C ait un indice majoré compris entre 250 et 400. Dans le cas d'un emploi budgétaire, l'indice moyen est $(250+400)/2=325$. Or, si on s'intéresse à un coût moyen d'entrée, l'indice moyen budgétaire sera supérieur à l'indice moyen réel.



3^{ème} onglet : « emplois budgétaires »

Cette feuille est composée de 3 tableaux concernant les **effectifs budgétaires hors déprécarisation et hors transformations d'emplois**.

□ **Flux des départs et des arrivées**

Les informations à saisir pour chaque catégorie sont les suivantes :

▪ **Concernant les arrivées :**

- le nombre d'arrivées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. **Cette information correspond très exactement aux arrivées réels d'agents** dans la catégorie, hors nouveaux agents issus de déprécarisation, et hors transformations d'emplois.

Si 100 nouveaux agents arrivent dans la catégorie en 2002, il faut saisir 100 quelle que soit la date d'effet de cette création.

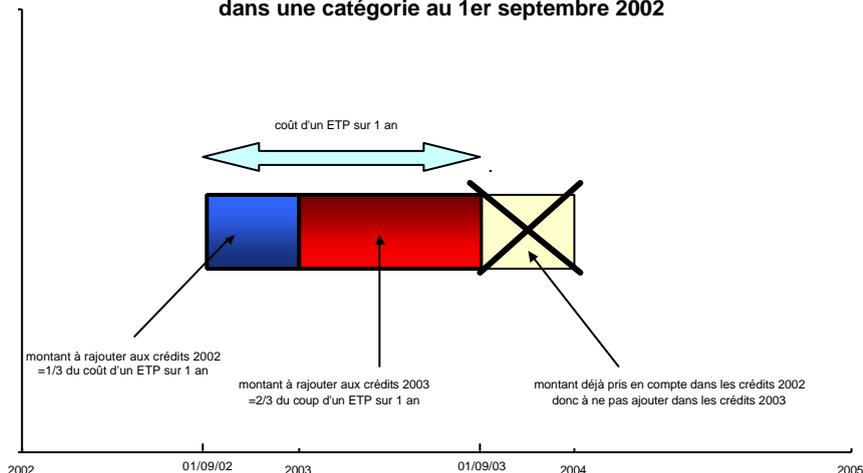
- le mois d'effet des arrivées ci-dessus : arrivées au 1^{er} janvier = 1, arrivées le 1^{er} juillet = 7, arrivées au 15 décembre = 12,5.
- l'incidence de la date d'effet des arrivées ci-dessus. Cette donnée se calcule automatiquement à partir de la variable précédente, de la manière suivante : arrivées au 1^{er} janvier = 100 % (année pleine) ; arrivées au 1^{er} juillet = 50 % (mi-année) ; arrivées au 15 décembre = 4,1 % (soit 0,5/12).

L'année où les nouveaux agents arrivent dans la catégorie, la date à laquelle intervient cette arrivée détermine les crédits à ouvrir. Ainsi, une arrivée au 1^{er} janvier nécessitera, dès la première année, la totalité des crédits d'un emploi; en revanche, une arrivée au 1^{er} septembre n'en nécessitera qu'1/3 la première année, mais suppose que soit ouvert le complément (soit 2/3) l'année suivante. Il en ira de même, *mutatis mutandis*, pour les départs. Le pourcentage calculé résume l'information relative à la date d'effet des mouvements insérés, **les EAP sur l'année suivante étant calculés automatiquement dans ce modèle.**

▪ **Concernant les départs :**

- les départs, hors transformations d'emplois sont traités symétriquement aux arrivées et doivent être saisis positivement : départs en glissement (c'est à dire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année) et date d'effet de l'ensemble.

Effet sur les crédits 2002 et 2003 de l'entrée d'un nouvel agent dans une catégorie au 1er septembre 2002



□ **Schéma d'emplois budgétaires (hors déprécarisation)**

Les informations à saisir sont les suivantes :

▪ **Concernant les créations d'emplois :**

- le nombre d'emplois créés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Cette information correspond très exactement aux créations du schéma d'emploi sous-tendant les LFI 2002 et 2003 et le PLF 2004 (le modèle calculant automatiquement les EAP, il suffit de renseigner le schéma d'emploi réel).

Si une création de 100 emplois intervient en 2001, il faut saisir 100 quelle que soit la date d'effet de cette création.

- le nombre de surnombres créés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre (même approche que précédemment)

▪ **Concernant les suppressions d'emplois :**

les suppressions d'emplois sont traitées symétriquement aux créations et doivent être saisies positivement : suppressions budgétaires en glissement (c'est à dire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année) + suppressions de surnombres.

▪ **% des titulaires**

La variation du nombre de titulaires est une information précieuse et importante à estimer. Il est demandé de renseigner le pourcentage de titulaires parmi les emplois et les surnombres créés ou supprimés.

□ **Stock des vacances**

Il est demandé pour chaque catégorie **le stock des vacances au 31 décembre 2001**. Cette information combinée au flux d'entrée et de sortie ainsi qu'au schéma d'emploi permettra d'effectuer un test de cohérence : un stock de vacances négatif proviendrait en effet d'une erreur qui sera signalée dans « l'accueil » du modèle. La localisation de l'année posant problème pourra être détectée dans l'onglet des résultats sur la ligne du stock des vacances.

3 exemples de scénarios concernant les effectifs liés à des emplois budgétaires

- **Exemple 1 (arrivées de nouveaux agents en cours d'année)**

Hypothèses pour 2002 :

- 120 nouveaux administrateurs le 1^{er} septembre
- 200 départs attachés le 1^{er} avril

Pour les administrateurs, le mois d'effet est **9**, l'incidence de la date d'effet est calculée automatiquement : $4/12 = 33,3\%$ (4 étant le nombre de mois effectivement concernés en 2001 par les arrivées). On entrera donc 120 sur la première ligne du « tableau de flux des départs et des arrivées » et 9 sur la troisième. L'application prévoira 1/3 des crédits en 2002 et ajoutera automatiquement une EAP de 2/3 en 2003.

De même pour les attachés, le mois d'effet est **4**, l'incidence de la date d'effet (01/04/01) est calculée automatiquement : $9/12 = 75\%$. L'application prévoira l'annulation de 75 % des crédits en 2002 et ajoutera automatiquement une EAP d'annulation de 25 % en 2003.

- **Exemple 2 (mouvements composites n'intervenant pas à la même date)**

Il peut arriver que des recrutements ou des départs n'aient pas lieu à des dates uniques.

Hypothèses pour 2003 :

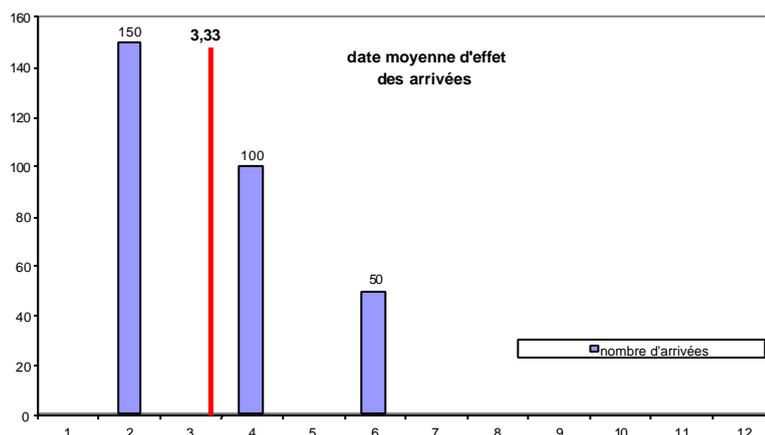
300 nouveaux attachés, décomposées ainsi dans le temps :

- 150 arrivées au 1^{er} février
- 100 arrivées au 1^{er} avril
- 50 arrivées au 1^{er} juin

Comment dès lors calculer le mois moyen d'effet ? Il suffit de calculer la moyenne des mois d'effet pondérée par le nombre d'arrivées, soit $150 \cdot 2 + 100 \cdot 4 + 50 \cdot 6 = 1000$ à diviser par la somme des arrivées, c'est à dire $150 + 100 + 50 = 300$. D'où le mois moyen d'effet : **3,33**. La date moyenne d'effet est donc aux alentours du 10 mars, ce qui correspond à $13 - 3,33 = 9,7$ mois de présence effective moyenne des 300 agents recrutés en 2003 ; le % autocalculé est $9,7/12 = 80,6\%$.

Remarque : on effectue de même pour déterminer le mois moyen d'effet de départs n'intervenant pas au même moment.

Recherche d'une date d'effet



- **Exemple 3 (résorption de surnombres)**

Hypothèses :

- 100 surnombres d'adjoints créés au 1^{er} juillet 2002
- Début 2003 : 50 surnombres résorbés par création d'emplois en LFI.

Dans ce cas, 100 adjoints sont inscrits dans la partie **créations du tableau « schéma d'emploi budgétaire »** (ligne « surnombres ») en 2002. La résorption est introduite, en 2003, en inscrivant dans la partie **suppressions** (ligne « surnombres ») – 50 et dans la partie **créations** (emplois budgétaires) + 50.

- **Exemple 4 (traitement des flux)**

Hypothèses :

En 2004

- 6000 arrivées d'agents dans la catégorie des attachés dont :
 - 500 agents issus de transformations d'emplois de catégorie B.
 - 1000 agents issus de déprécarisations
- 8000 départs d'agents dans la catégorie des attachés dont :
 - 300 emplois transformés en emplois d'une autre catégorie
- les arrivées ont lieu le 1^{er} septembre et les départs le 1^{er} avril.

Dans ce cas, on entrera $6000-500-1000=4500$ sur la première ligne du « tableau de flux des départs et des arrivées » dans la partie « arrivées » et 9 sur la deuxième.

De même on insérera $8000-300= 7700$ départs dans la partie « départ » et 4 en date d'effet.

Les coûts des 500 transformations d'emplois de catégorie B et celui de 300 emplois d'attachés devront être intégrés dans la ligne « Mesures catégorielles actées » ou « Mesures catégorielles nouvelles » du tableau « Schéma salarial » de l'onglet « Salaire », un commentaire devra par ailleurs être ajouté.

Dans le cadre de ces scénarios les tableaux se remplissent alors, de la façon suivante :

III.1 - Flux des départs et des arrivées	2002	2003	2004
Administrateurs			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	120	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	9	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	33%	100%	100%
Attachés			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	300	4 500
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	3,33	9
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	81%	33%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	200	0	7 700
Mois moyen des départs ci-dessus	4	1	4
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	75%	100%	75%

III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation	2002	2003
Adjoints		
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	50
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	100	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	50

4ème onglet : « Emplois sur crédit »

□ **Emplois jeunes**

- variation de l'exécution budgétaire constatée ou prévue à ce titre (donc en valorisant les emplois jeunes à 100% de leur coût)
- variation du transfert en provenance du ministère de l'emploi (compté positivement).

Cette information est nécessaire pour assurer la bonne articulation entre le PLF du budget de l'emploi et des autres ministères et pour éviter les doubles comptes au titre des emplois jeunes.

□ **Autres emplois sur crédit**

- variation en millions d'euros de la dotation (hors déprécarisation) prévue à ce titre.
- variation en millions d'euros de l'effet des déprécarisations sur la dotation.

□ **Effet des déprécarisation : variation des emplois budgétaires**

- variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre induite par des déprécarisations, même si les emplois déprécarisés proviennent d'autres chapitres que des chapitres en 31.
- variation du nombre de vacances entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre induite par des déprécarisations.
- le coût total sur les crédits propres aux emplois budgétaires des déprécarisations (y compris EAP).

Remarque : dans l'hypothèse où des déprécarisations interviendraient à partir d'autres chapitres que les chapitres en 31, il est demandé d'insérer un commentaire et d'indiquer l'économie annuelle sur ces autres chapitres.

□ **Pour info : variation du nombre d'emplois sur crédits**

- dont liée à des déprécarisations.

3 illustrations du traitement des emplois sur crédits

- **Exemple 1 (traitement des déprécarisations à partir des emplois sur crédits)**

En **2002**

- suppression de 50 emplois sur crédit
- dont déprécarisation de 20 emplois sur crédit de catégorie A
s'articulant en une création de 15 emplois budgétaires de catégorie A et une résorption de 5 postes vacants

En **2003**

- variation nette de +10 emplois sur crédit
- avec déprécarisation de 40 emplois sur crédit de catégorie A
s'articulant en une création de 30 emplois budgétaires de catégorie A et une résorption de 10 postes vacants

Compte tenu des événements de 2002 les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
 - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des extensions en année pleine des 30 suppressions d'emplois sur crédits (50 suppressions d'emplois - 20 au titre des déprécarisations) sur la dotation 2003.
 - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact des extensions en année pleine des 20 suppressions d'emplois sur la dotation 2003 au titre des déprécarisations.
- Tableau « Effet des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances » :
 - la case « Variation du nombre d'emplois budgétaires » du tableau pour 2002 par 15 (emplois budgétaires de catégorie A).
 - la case « variation du nombre de vacances » pour 2002 par -5 (postes vacants de catégorie A).
 - la case « coût total des variations (y compris EAP) » **pour 2003** par les extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des 20 déprécarisations intervenues en 2002 (le coût 2002 étant évidemment intégré à la prévision d'exécution déjà préalablement renseignée).
- Tableau « Variation du nombre d'emplois sur crédit » :
 - -50 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit ».
 - -20 dans la case « dont liée à des déprécarisations ».

Compte tenu des événements de 2003 les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
 - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des 50 créations d'emplois sur crédits (**50 créations** -40 suppressions au titre des déprécarisations = +10) sur la dotation 2003 et des extensions en année pleine de ces créations sur la dotation 2004.
 - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact des 40 suppressions d'emplois sur la dotation 2003 au titre des déprécarisations et des extensions en année pleine de ces suppressions sur la dotation 2004.

- Tableau « Effet des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances » :
 - la case « Variation du nombre d'emplois budgétaires » du tableau pour 2003 par 30 (emplois budgétaires de catégorie A).
 - la case « variation du nombre de vacances » pour 2003 par -10 (postes vacants de catégorie A).
 - la case « coût total des variations (y compris EAP) » **pour 2003** par les coûts sur les emplois budgétaires en 2003 des 40 déprécarisations intervenant en 2003 (qui s'ajoutent aux extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des déprécarisations de l'année précédente). Pour 2004, on insère les extensions en année pleine des coûts d'emplois budgétaires des déprécarisations intervenues en 2003.

- Tableau « Variation du nombre d'emplois sur crédit » :
 - +10 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit ».
 - -40 dans la case « dont liée à des déprécarisations ».

Le montant inscrit dans la case « variation en M€ de la dotation – effet des déprécarisations sur la dotation » du tableau « Autres emplois sur crédit » devant alors être assez proche en valeur absolue de la somme des cases de « variations de coûts sur les crédits propres aux emplois budgétaires liées aux déprécarisations » voire égal si les déprécarisations se font à coût nul sur le poste 20.000.

- **Exemple 2 (traitement des déprécarisations à partir des emplois sur crédits et à partir de chapitres autres que les chapitres en 31)**

En 2004

- variation nette de -70 emplois sur crédit
- dont déprécarisation de 30 emplois sur crédit de catégorie B
s'articulant en une création de 20 emplois budgétaires de catégorie B et une résorption de 10 postes vacants
- déprécarisation de 60 emplois inscrits sur un chapitre autre que les chapitres en 31.
S'articulant en une création de 40 emplois budgétaires de catégorie B et une résorption de 20 postes vacants

Ce scénario aboutit à la déprécarisation de 90 (60+30) emplois sur crédits s'articulant en une création de 60 (20+40) emplois budgétaires de catégorie B, une résorption de 30 (10+20) vacances de poste.

Compte tenu des événements de 2004 les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
 - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des 40 suppressions d'emplois sur crédits (70 suppressions d'emplois -30 suppressions au titre des déprécarisations) sur la dotation 2004.
 - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact des 30 suppressions d'emplois sur la dotation 2004 au titre des déprécarisations.

- Tableau « Effet des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances » :
 - la case « Variation du nombre d'emplois budgétaires » du tableau pour 2004 par 60 (20+40 emplois budgétaires de catégorie A).
 - la case « variation du nombre de vacances » pour 2004 par -30 (-10-20 postes vacants de catégorie A).
 - la case « coût total des variations (y compris EAP) » **pour 2004** par les coûts sur les emplois budgétaires en 2004 des 90 déprécarisations intervenant en 2004 (qui s'ajoutent aux extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des déprécarisations de l'année précédente).

- Tableau « Variation du nombre d'emplois sur crédit » :
 - -70 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit ».
 - -30 dans la case « dont liée à des déprécarisations ».

Le montant inscrit dans la case « variation en M€ de la dotation – effet des déprécarisations sur la dotation » du tableau « Autres emplois sur crédit » peut être très différent de la somme des cases de « variations de coûts sur les crédits propres aux emplois budgétaires liées aux déprécarisations ». En effet, ces dernières cases incluent des emplois créés par déprécarisation d'emplois initialement inscrits sur des chapitres autres qu'en 31.

Remarque : Un commentaire devra être inséré pour signaler que des déprécarisations interviennent à partir d'autres chapitres que les chapitres en 31, ainsi que leur coût.

Exemple 3 (traitement des déprécarisations : cas des reclassements)

En 2003

- variation nette de -40 emplois sur crédit
- dont déprécarisation de 5 emplois sur crédit de catégorie C reclassés en catégorie B *s'articulant en une création de 5 emplois budgétaires de catégorie B compensée par la suppression de 5 emplois budgétaires de catégorie C.*

Ce scénario peut se décomposer en :

- une **déprécarisation** : 5 emplois sur crédit en emplois budgétaires de catégorie C,
- suivi d'une **transformation d'emplois** (5 emplois de catégorie C transformés en 5 emplois de catégorie B).

Déprécarisation

La déprécarisation sous-jacente à ce scénario est celle de 5 emplois sur crédit en 5 emplois budgétaires de catégorie C.

Compte tenu des événements de 2003 les tableaux doivent être remplis de la façon suivante :

- Tableau « Autres emplois sur crédits » :
 - « variation des crédits hors déprécarisation » : impact des 35 suppressions d'emplois sur crédits (40 suppressions d'emplois -5 suppressions au titre des déprécarisations) sur la dotation 2003 et des extensions en année pleine de ces suppressions sur la dotation 2004.
 - « variation des crédits effet des déprécarisations » : impact des 5 suppressions d'emplois sur la dotation 2003 au titre des déprécarisations et des extensions en année pleine de ces suppressions sur la dotation 2004.

- Tableau « Effet des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances » :
 - la case « Variation du nombre d'emplois budgétaires » du tableau pour 2003 par 5 (emplois budgétaires de catégorie C).
 - la case « coût total des variations (y compris EAP) » **pour 2003** par les coûts sur les emplois budgétaires en 2003 des 5 déprécarisations en emplois de catégorie C intervenant en 2003 (qui s'ajoutent aux extensions en année pleine des coûts sur les emplois budgétaires des déprécarisations de l'année précédente). Pour 2004, on insère les extensions en année pleine des coûts d'emplois budgétaires des déprécarisations intervenues en 2003.

- Tableau « Variation du nombre d'emplois sur crédit » :
 - -40 dans la case « variation du nombre d'emplois sur crédit » (ajouté à +10 de l'exemple 1 = -30).
 - -5 dans la case « dont liée à des déprécarisations » (ajouté à -40 de l'exemple 1 = -45).

Transformation d'emplois

Le coût des 5 transformations d'emplois de catégorie C en catégorie B doit être intégré dans la ligne « Mesures catégorielles actées » ou « Mesures catégorielles nouvelles » du tableau « Schéma salarial » de l'onglet « Salaire », un commentaire devra par ailleurs être ajouté.

Dans le cadre de ces scénarios les tableaux correspondants se remplissent alors, de la façon suivante :

IV.2 - Autres emplois sur crédit	2002	2003	2004
Variation en M. euros de la dotation hors déprécarisation		1,0	-0,8
Variation en M. euros de la dotation : effet des déprécarisations		-0,9	-0,6
IV.3 - Effets des déprécarisations: variation des emplois budgétaires et des vacances	2002	2003	2004
Catégorie A			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	+15	30	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	-5	-10	0
Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,8	0,0
Catégorie B			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	60
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	-30
Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	1,8
Catégorie C			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	5	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,1	0,0
IV.4 - Variation du nombre d'emplois sur crédit	2002	2003	2004
Pour info - Variation du nombre d'emplois sur crédits	+50	-30	-70
<i>dont liée à des déprécarisations</i>	-20	-45	-30

5^{ème} onglet : « synthèse »
(tableau en lecture uniquement)

Principe : Tous les résultats de ce tableau, considérés pour une année donnée, sont des variations par rapport à l'année précédente, en prenant pour départ la base exécutée de l'année 2002. La seule exception, calculée dans le premier tableau, est le stock des vacances de chaque catégorie pour chaque année.

□ **Variation des rémunérations principales**

A partir des données introduites dans les feuilles précédentes, un tableau de synthèse est calculé automatiquement. Il contient diverses informations utiles pour l'élaboration du PLF 2004.

Comment lire ce tableau ?

Pour chaque catégorie spécifiée en 1^{ère} feuille, on obtient les données suivantes :

- Coût non chargé hors primes des entrées en moyenne sur l'année.
Cette ligne indique pour chaque année, compte tenu du schéma de point fonction publique (excepté pour les emplois évoluant indépendamment du point qui ont leur évolution propre), le coût moyen d'entrée non chargé d'un emploi de la catégorie (point de départ = année 2002 entrée dans l'onglet « salaires »).
- Coût non chargé hors primes des sorties en moyenne sur l'année.
Cette ligne indique pour chaque année, compte tenu du schéma de point fonction publique (excepté pour les emplois évoluant indépendamment du point), le coût moyen de sortie non chargé d'un emploi de la catégorie (point de départ = année 2002 entrée dans l'onglet « salaires »).
- Le nombre de supports budgétaires correspond au schéma d'emplois net (créations et suppressions) y compris les emplois créés par déprécarisation.
- La variation des surnombres autorisés correspond au solde annuel des autorisations et suppressions de surnombres.
- Variation des vacances d'emplois : cette grandeur est calculée à partir des flux entrées/sorties et des variations d'emplois budgétaires insérés (y compris les déprécarisations).
- Stock des vacances : calculé à partir du stock des vacances 2001 et de la ligne précédente, c'est le seul résultat de cette feuille qui ne corresponde pas à une variation par rapport à l'année précédente. Il permet de vérifier s'il y a des anomalies dans les informations insérées (un stock de vacances négatif étant impossible).

- Variation des effectifs réels correspond à la différence entre le flux des entrées et le flux des sorties.
- Incidence en Meuros de la variation des effectifs réels : calculé à partir des flux d'entrées et de sorties et des dates d'effet, c'est la résultante de la variation du nombre d'agents réellement rémunérés sur l'année en y incluant les effets report de l'année précédente. La vacance infra-annuelle induite par la différence entre les dates de départs et d'arrivées est également prise en compte (cf. explications techniques).
- Nombres d'emplois créés par déprécarisation : rappel pour chaque catégorie du solde d'emplois budgétaires créés ou supprimés par déprécarisation.
- Incidence en Meuros sur les crédits propres aux emplois budgétaires des créations et des résorptions de vacances issues des déprécarisations : correspond à la somme des coûts insérés par catégorie dans le tableau « Effets des déprécarisations : variation des emplois budgétaires et des vacances ».

□ **Variation de la dotation au titre des emplois sur crédits et schéma salarial.**

Les deux tableaux qui suivent sont des rappels d'informations saisies dans les onglets correspondants exceptés la GVT négatif, calculé à effectif constant avec date d'entrée et de départ identique (cf. Explications techniques) et le GVT positif, exprimés en pourcentage des rémunérations, et non plus comme dans l'onglet 2 en pourcentage de la part des rémunérations dont l'évolution est liée au GVT.

□ **Récapitulatif des effets des différentes mesures, en millions d'euros (exemple).**

Variation des rémunérations principales		+1 050	+1 792
Incidence financière de la variation des effectifs		-108,4	-139,5
<i>Catégorie A</i>		-21,6	-27,8
<i>Catégorie B</i>		-21,6	-27,8
<i>Catégorie C</i>		-21,6	-27,8
<i>Autres</i>		-21,6	-27,8
<i>Emplois non liés au point</i>		-21,8	-28,3
Emplois sur crédits (nets des transferts reçus)		+14,0	+23,0
GVT solde		+579,5	+1 328,0
<i>GVT positif</i>		+750,0	+1 545,5
<i>GVT négatif</i>		-170,5	-217,5
Catégoriel, autres facteurs		+15,0	+18,0
Point FP (Y compris points uniformes et différenciés)		+350,0	+358,6
Evolution de la part des rémunérations non liée au PFP (hors schéma d'emplois)		+200,0	+203,6
Variation des chapitres indemnitaires		+151,7	+150,6
Dont incidence financière de la variation des effectifs		-11,3	-14,9
<i>Catégorie A</i>		-2,3	-3,0
<i>Catégorie B</i>		-2,3	-3,0
<i>Catégorie C</i>		-2,3	-3,0
<i>Autres</i>		-2,3	-3,0
<i>Emplois non liés au point</i>		-2,3	-3,0
Point FP		+150,0	+151,5
Variations indemnitaires hors variation d'effectifs et PFP (millions d'euros)		+13,0	+14,0

Le tableau ci-dessus, permet de quantifier en millions d'euros pour chaque année, l'impact de la variation des effectifs de chaque catégorie, l'impact des mesures catégorielles, de la variation du point fonction publique etc...Ainsi, le résultat correspondant au GVT négatif est calculé à effectif constant avec date d'entrée et de

départ identique (cf. Explications techniques), le coût du GVT positif est obtenu par application du pourcentage de la 2^{ème} feuille à la part des rémunérations concernées, De même, l'incidence des revalorisations du point fonction publique est obtenue par application de la variation de ce dernier (voir 2^{ème} feuille) sur les rémunérations indexées sur le point. Il fournit également les variations des chapitres indemnitaires calculées de façon similaire.

Enfin, on peut consulter la variation annuelle du nombre réel d'agents occupant des emplois budgétaires (hors déprécarisation) chaque année, du nombre d'emplois budgétaires (hors déprécarisation) et du nombre d'emplois budgétaires en ETP réel. Cette grandeur correspond à la variation de l'effectif réel en équivalent temps plein (hors déprécarisation), calculé à partir des variations d'emplois budgétaires des années *n* et *n-1* (pour les EAP) en tenant compte des mois d'effet spécifiés (en faisant l'approximation que les mois d'entrée et de sortie coïncident respectivement avec les mois de création et de suppression d'emplois budgétaires).

	2002	2003	2004
Variation annuelle des effectifs réels	-3 000	-4 000	-5 000
Variation annuelle des emplois budgétaires (hors déprécarisation)	-1 500	-3 500	-2 700
Variation annuelle des emplois budgétaires en ETP réel (hors dépréc.)		-2 500	-4 467

□ **Dépenses de personnel en coût réel (exemple).**

<i>(en millions d'euros)</i>	Prévision		Budgétisation
	2002	2003	2004
MASSE SALARIALE TOTALE	90 000	91 202	93 144
Montant des rémunérations (net des transferts reçus)	60 000	61 050	62 842
Montant des chapitres indemnitaires	30 000	30 152	30 302
Abattement de ligne souple 2003 correspondant		-21	
<i>pm : LFI 2003 (rémunérations + indemnitaire)</i>		<i>91 223</i>	

A partir de tout ce qui précède, la masse salariale à budgéter est calculée automatiquement : elle est égale à la somme des rémunérations principales et des chapitres indemnitaires, nets de la prévision de transferts reçus. Cette donnée est calculée de 2002 à 2004. L'abattement de ligne souple initial au titre de 2003 correspond à la différence entre la masse salariale telle que l'estime le modèle³ et la LFI 2003. Dans l'exemple, on surestime la dépense en LFI 2002 de 21 millions d'euros.

³ Cette donnée devra être rapprochée de la prévision d'exécution 2002 telle qu'on peut l'établir par les méthodes habituelles

Exemple de restitution synthétique sur une catégorie d'emploi

Données insérées pour la catégorie A (rappelons que suivant les besoins, d'autres typologies d'emplois peuvent être utilisées) :

III.1 - Flux des départs et des arrivées	2002	2003	2004
Catégorie A			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	2 000	2 000	2 000
Mois moyen des arrivées ci-dessus	9	9	9
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	33%	33%	33%
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	5 000	6 000	6 000
Mois moyen des départs ci-dessus	7	7	7
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	50%	50%	50%
III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation	2002	2003	2004
Catégorie A			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	500	500	0
Surnombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	2000	4000	4800
Surnombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	1 000	0	0
IV.3 - Effets des déprécarisations: variation des emplois budgétaires et des vacances	2002	2003	2004
Catégorie A			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	+15	30	40
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	-5	-10	-6
Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,6	0,8

Analyse des résultats pour cette catégorie d'emploi

Variation des rémunérations principales	Prévision		Budgétisation
	2002	2003	2004
Catégorie A		-69,9	-80,5
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	20 000 eur	20 200 eur	20 402 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	40 000 eur	40 400 eur	40 804 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	-1 485	-3 470	-4 760
- variation des surnombres autorisés	-1 000	0	0
- variation des vacances	+495	+490	-806
- Stock des vacances	+595	+1 085	+279
- variation des effectifs réels	-3 000	-4 000	-4 000
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		-70,5	-81,3
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	15	30	40
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0,6	0,8

- Nombre des supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année :
En 2003 par exemple, cette ligne est égale à $-3470 = + \ll 500 \text{ créations hors déprécarisations} \gg - \ll 4000 \text{ suppressions hors déprécarisations} \gg + \ll 30 \text{ créations liées à des déprécarisations} \gg$.
- Variation des vacances :
En 2003 par exemple, cette variation vaut : $+490 = - \ll 2000 \text{ arrivées} \gg + \ll 6000 \text{ départs} \gg + \ll 500 \text{ créations d'emplois budgétaires hors déprécarisations} \gg - \ll 4000 \text{ suppressions d'emplois budgétaires hors déprécarisation} \gg - \ll 10 \text{ suppressions de vacances par déprécarisation} \gg$.



Explications techniques

Le modèle repose sur l'équation suivante :

Flux d'entrée = Flux de sortie + Variation du plafond d'emplois + Variation du nombre de vacances

Seule la variation du nombre de vacances n'est pas renseignée, et peut ainsi être déduite.

Eléments de calcul

[]ⁿ: [] l'année n

EE : nombre d'entrées ; D_e : effet de la date moyenne des entrées (33% pour une entrée en septembre)

ES : nombre de sorties ; D_s : effet de la date moyenne des sorties

S_e : salaire moyen des entrées

S_s : salaire moyen des sorties

Impact du GVT négatif :

$$= ES^n \cdot D_s^n \cdot (S_e^n - S_s^n) + ES^{n-1} \cdot (1 - D_s^{n-1}) \cdot (S_e^{n-1} - S_s^{n-1})$$

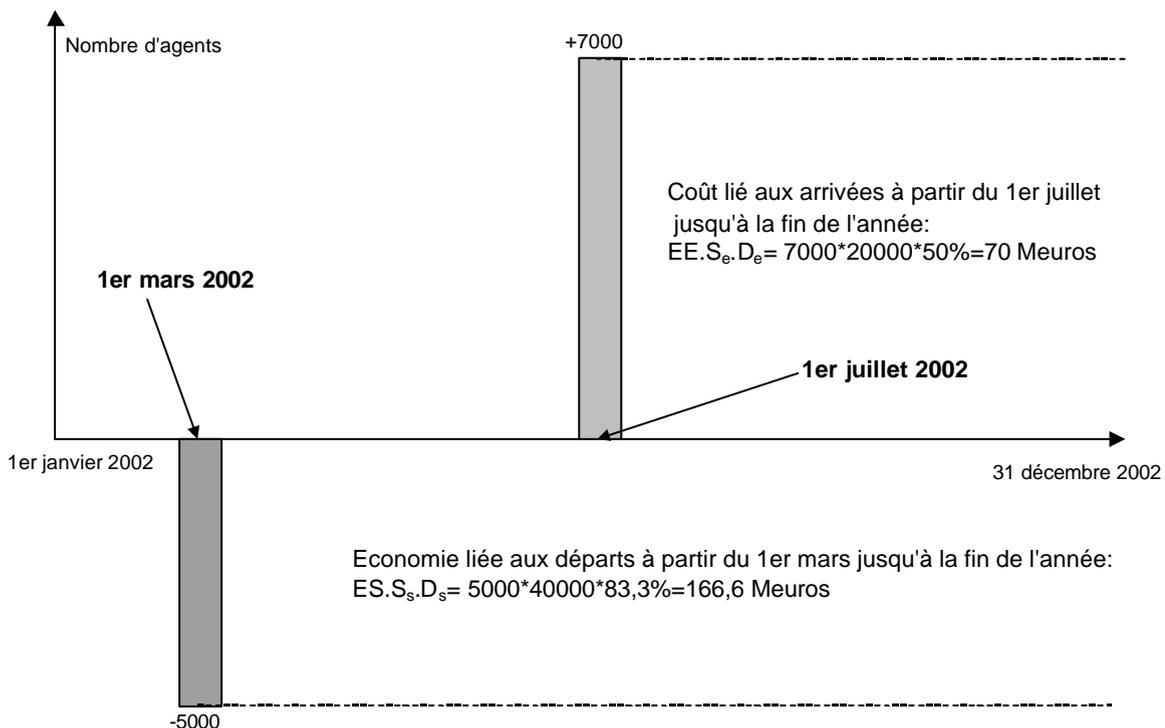
Impact de la variation des effectifs :

$$= (EE^n - ES^n) \cdot S_e^n \cdot D_e^n + (EE^{n-1} - ES^{n-1}) \cdot S_e^{n-1} \cdot (1 - D_e^{n-1})$$

$$+ \underbrace{ES^n \cdot (D_e^n - D_s^n) \cdot S_e^n - ES^{n-1} \cdot (D_e^{n-1} - D_s^{n-1}) \cdot S_e^{n-1}}_{}$$

Correspond à la vacance infra-annuelle induite par les dates de départs et d'arrivées lorsqu'elles sont différentes

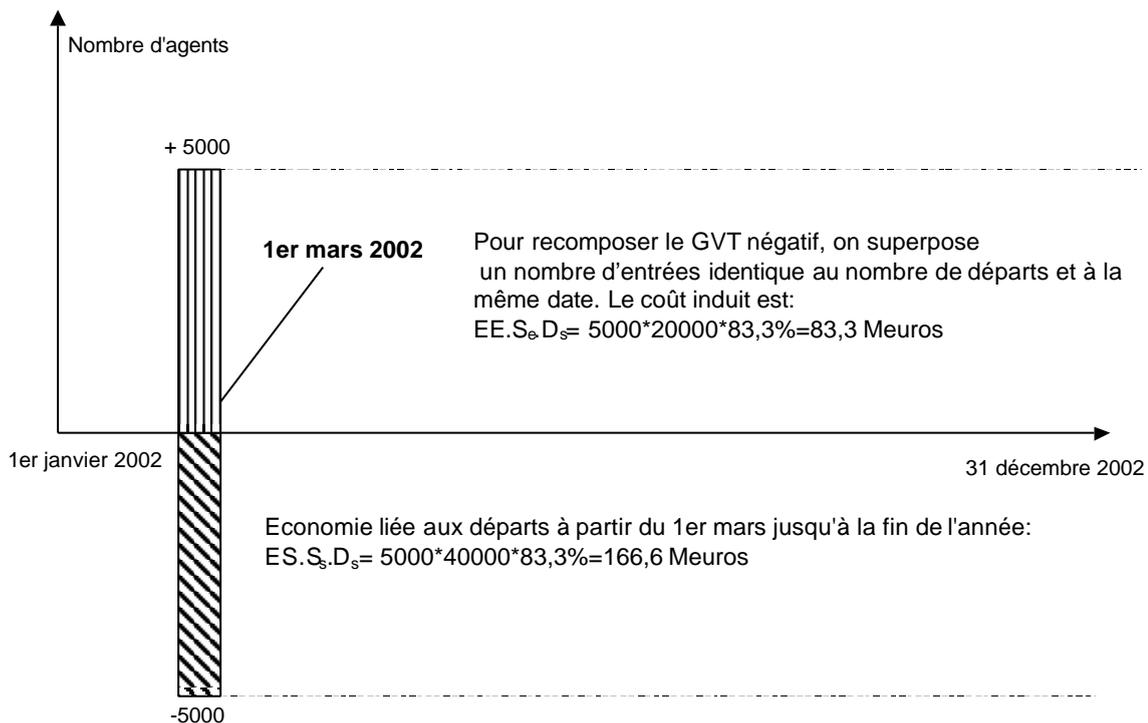
Pour illustrer ces conventions de calcul, le graphique ci-dessous représente le scénario en 2002 d'un départ de 5000 agents (ES) au 1^{er} mars 2002 (alors D_s=(13-3)/12=83,3%) de l'arrivée de 7000 agents (EE) au 1^{er} juillet 2002 (alors D_e=(13-7)/12=50%). Le salaire moyen d'entrée est de 20.000 euros (D_e), celui de départ 40.000 euros (D_s).



On obtient donc finalement un effet sur les crédits de dépenses de personnel des flux entrées/sorties de $70-166,6=-96,6$ Meuros.

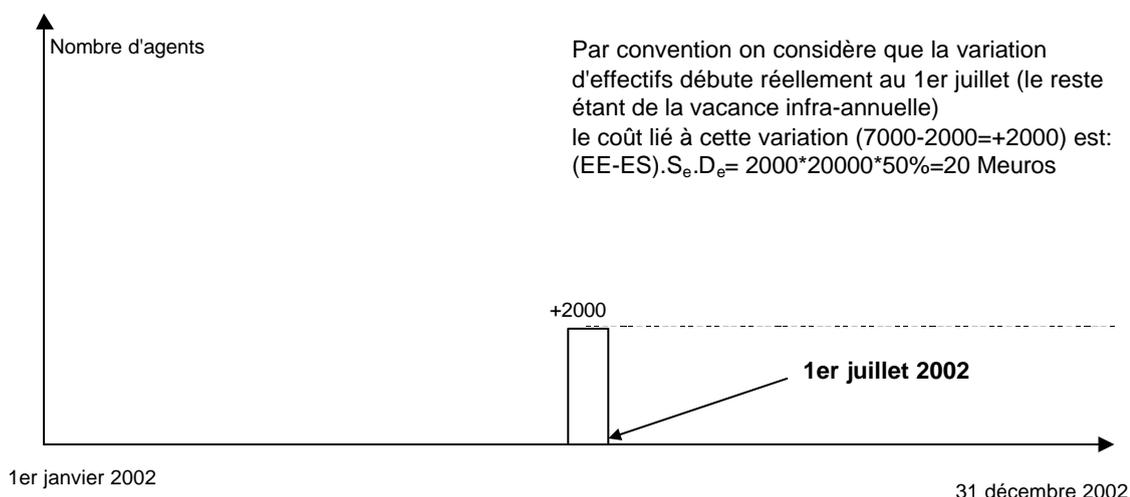
Le modèle décompose cet effet sur les crédits suivant les 2 composantes : GVT négatif (calculé à effectif constant et à date d'entrée et de sortie identiques) et les variations d'effectifs (y compris la vacance infra-annuelle induite par la différence des dates d'effet). Le GVT positif est compté par ailleurs sur la masse des rémunérations évoluant avec le GVT positif.

Le schéma suivant montre comment est déterminé l'impact en crédits du GVT négatif :

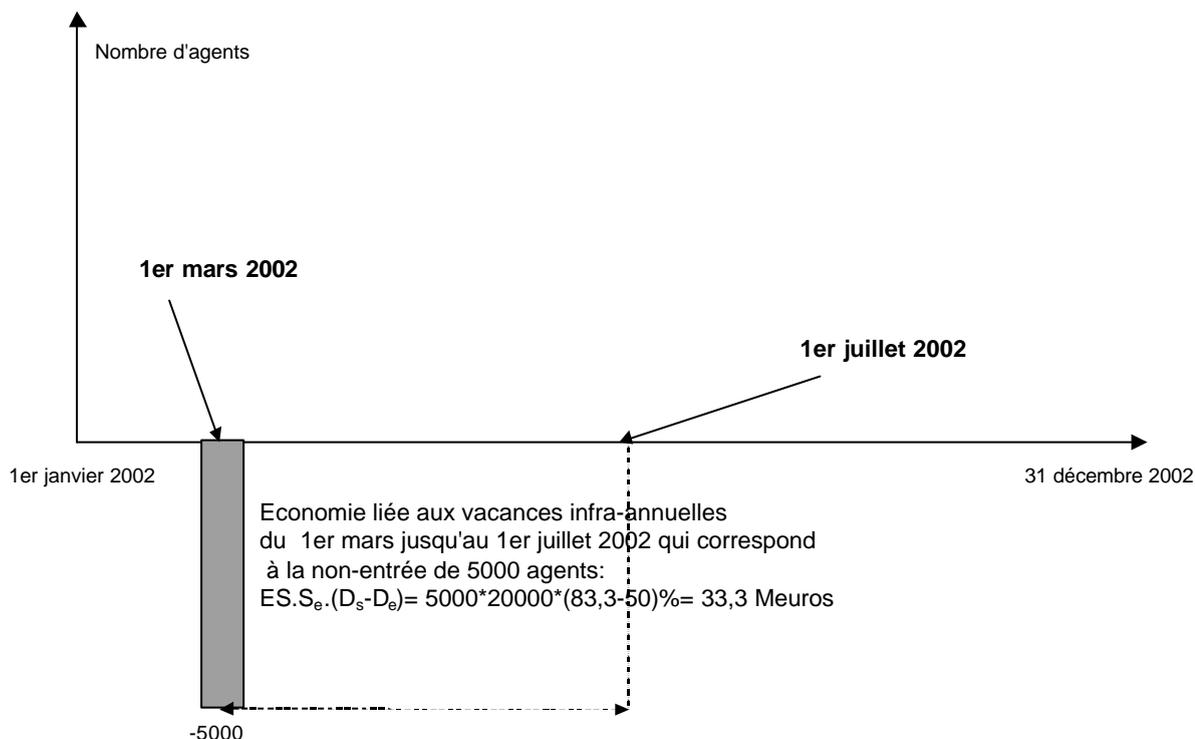


L'effet sur les crédits de dépenses de personnel du GVT négatif est donc finalement de $83,3-166,6= -83,3$ Meuros.

Le schéma suivant montre comment est traitée la variation d'effectif (hors vacance infra-annuelle) :



Le schéma suivant montre comment est traité la vacance infra-annuelle, laquelle corrige la convention utilisée pour le GVT négatif. En effet, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} juillet 2002, il n'y a pas l'effet des entrées en réalité, mais uniquement l'effet des sorties du 1^{er} mars sur les crédits :



L'économie de la variation des effectifs (y compris la vacance infra-annuelle) est donc de 20-33,3=-13,3 Meuros.

On vérifie que l'effet des flux entrées/sorties (-96,6 Meuros) est bien égal à la somme de l'effet du GVT négatif (-83,3 Meuros) et de la variation d'effectif (y compris la vacance infra-annuelle).

GVT solde et estimation du GVT positif

Rappel de la notion de GVT solde au sens de la direction du budget :

Le GVT est une notion à effectif constant.

Le GVT positif correspond à l'augmentation de la rémunération individuelle d'un fonctionnaire découlant :

- *d'une promotion au choix dans un corps ou grade (composante « Glissement »*
- *d'un avancement automatique sur sa grille indiciaire (composante « Vieillesse)*
- *d'un changement de grade ou de corps par le biais d'un concours (composante « Technicité)*

Ne sont pas à prendre en compte dans le calcul du GVT tous les autres facteurs d'évolution de la masse salariale :

- *la variation du point fonction publique*
- *la distribution de points uniformes ou différenciés*
- *les mesures catégorielles (rééchelonnement indiciaire, transformation ou création de nouveaux corps ou grade, déprécarisation, toute réforme statutaire...)*

Un soin tout particulier doit être porté, quelle que soit la méthode d'estimation du GVT utilisée, pour éviter le double compte très fréquent avec les mesures catégorielles.

Le GVT négatif (ou effet de Noria) mesure le tassement de la masse salariale dû au départ d'une population dont le salaire est généralement supérieur à celui des remplaçants.

Le GVT solde correspond à la somme de ces effets de structures (mesures individuelles et effet entrées/sorties)

Estimation du GVT positif

Le GVT positif est une donnée extrêmement difficile à déterminer. Cependant, nous proposons une approche pouvant être mise en œuvre pour tenter de l'estimer une année n donnée :

Calcul à partir des fichiers de paye en raisonnant sur les indices majorés.

Bien que très approximative et encore perfectible, cette méthode constitue pour l'instant le moyen le plus rapide de calculer le GVT positif.

Calcul de l'indice réel moyen en n et n+1 par catégorie

Cet indice devra être calculé en conservant uniquement les agents présents les années n et n-1, à partir des numéros INSEE des fichiers de paye. A partir de ces données, il est alors possible de calculer l'indice moyen annuel de cette population l'année n, puis n+1.

La variation observée provient du GVT positif, des mesures catégorielles statutaires ainsi que des distributions de points. En supposant que nous pouvons quantifier l'impact de ces dernières, nous en déduisons le GVT positif.

Conclusion

Cette méthode pourra être utilisée à défaut d'autre technique, mais il est indispensable de poursuivre la recherche d'estimateurs plus puissants, notamment de mettre en place une méthode de suivi individuel de la carrière des agents.

6^{ème} onglet : « CFA »

Le reste du classeur est indépendant de cette feuille qui permet de quantifier l'impact du CFA sur les chapitres en 31 et sur le chapitre 33-91 (43-01 pour l'enseignement privé).

□ **Coût moyen des départs en CFA en euros**

Il est demandé de renseigner d'une part l'indice moyen de départ des agents en CFA pour chacune des catégories ainsi que les primes moyennes (y compris IR et SFT) en euros.

Le coût moyen non chargé est alors calculé automatiquement à partir de la dernière valeur du point de 2002. Seul le coût moyen des agents dont le traitement est indépendant du point fonction publique doit être inséré par l'utilisateur.

□ **Emplois budgétaires - Flux des départs en CFA**

Il est demandé de fournir pour chaque catégorie (sauf pour les emplois n'évoluant pas avec le point qui sont nécessairement tous non-titulaires) le nombre de départs en CFA en distinguant les titulaires des non-titulaires.

□ **Emplois sur crédit - Flux des départs en CFA**

Les items à compléter sont le nombre de départs, la variation en Meuros de la dotation des chapitres en 31 des emplois sur crédit due au départ en CFA, la variation en Meuros des chapitres en 33 (ou en 43 pour l'enseignement privé) due aux entrées en CFA d'emplois sur crédit.

□ **Impact du CFA sur les chapitres en 31 en Meuros**

Un premier tableau de résultat calcule pour chaque catégorie, la variation sur les chapitres en 31 des départs en CFA en tenant compte des dates d'effet de flux introduites dans l'onglet des emplois budgétaires, et des coûts moyens calculés plus haut. La variation des dotations des emplois sur crédit rappelle les informations insérées dans le précédent tableau.

□ **Impact en Meuros de la baisse du stock des agents en CFA**

Afin de déterminer la variation totale des chapitres en 33 (ou en 43 pour l'enseignement privé) liée au CFA, il est demandé de renseigner la variation due à la baisse du stock d'agents en CFA.

□ **Impact total en Meuros du CFA sur le chapitre en 33-91 (chapitre 43-01 pour l'enseignement privé)**

Au coût de la variation du stock des agents en CFA s'ajoute le coût des nouveaux agents en CFA. Ce dernier est calculé pour chaque catégorie en prenant en compte les dates d'entrée en CFA (assimilées aux dates du flux de sortie insérées dans la feuille « emplois budgétaires »), et en distinguant les titulaires des non titulaires.

Exemple :

En 2003, 50 titulaires et 30 non titulaires partent en CFA avec date d'effet f^r mai (5). L'indice moyen des départs en CFA est 500, primes=100 euros.

Alors, le coût sur le chapitre 33-91 de ces départs en 2003 est :

Titulaires : Nombre de titulaires*Impact de la date d'effet*Indice*Point fonction publique*75%
=50*(13-5)/12*500*52,4933*75%= 656.166 euros

Non Titulaires : Nombre de titulaires*Impact de la date d'effet*(Indice*Point fonction publique+primes)*70%=30*(13-5)/12*(500*52,4933+100)*70%=368.853 euros

PLF 2004

Détermination des charges de personnel réelles

Renseigner, dans l'ordre, les onglets I à IV
et éditer le tableau de synthèse

Plan du classeur :

- I Bases 2002 et 2003, typologie des emplois
 - II Coûts d'emplois, schéma salarial, GVT, mesures catégorielles et indemnitaires
 - III Emplois budgétaires
 - IV Emplois sur crédit
 - V Tableau de synthèse (calculé automatiquement)
 - VI CFA
-

I - Données de base (saisir les chiffres 2002 et 2003 ainsi que la nomenclature d'emploi souhaitée)**Exécution des chapitres en 31 en 2002 (millions d'euros)**

Rémunérations 2002 (hors BCRD) **0,00**
(hors crédits transférés en gestion - emplois jeunes notamment)

Part évoluant avec le point et le GVT 0,00

Part évoluant uniquement avec le point (y compris la NBI et hors emplois sur crédits) 0,00

Emplois sur crédit 0,00

Part évoluant différemment (hors emplois sur crédits) 0,00

Indemnitaire 2002 (hors BCRD) **0,00**

Part évoluant avec le point 0,00

Part évoluant différemment 0,00

Loi de finances initiale 2003 (hors BCRD)

Rémunérations 0,00

Indemnitaire 0,00

Typologie des emplois

Nom de la catégorie 1 Catégorie A

Nom de la catégorie 2 Catégorie B

Nom de la catégorie 3 Catégorie C

Nom de la catégorie 4 Nom4

Nom de la catégorie 5 Emplois non liés au point

II.1 - Coûts d'emploi

(rémunérations PRINCIPALES non chargées y compris IR et SFT)

Coûts non chargés en euros (moyenne annuelle 2002)	Arrivées	Départs
Catégorie A	0 euros	0 euros
Catégorie B	0 euros	0 euros
Catégorie C	0 euros	0 euros
Nom4	0 euros	0 euros
Emplois non liés au point	0 euros	0 euros

II.2 - Primes :

% des coûts d'emploi

	Arrivées	Départs
Catégorie A	0,0%	0,0%
Catégorie B	0,0%	0,0%
Catégorie C	0,0%	0,0%
Nom4	0,0%	0,0%
Emplois non liés au point	0,0%	0,0%

II.3 - Schéma salarial

	2002	2003	2004
Point fonction publique			
Evolution de la valeur moyenne du point		0,00%	0,00%
Autres mesures (points différenciés, etc..) en % des rémunérations		0,0%	0,0%
Progression automatique des carrières			
GVT positif (hors catégoriel, exprimé en % de la part des rémunérations concernées)		0,0%	0,0%
Evolution des rémunérations des Emplois non liés au point		0,0%	0,0%
Catégoriel (statutaire et indemnitaire)			
Mesures catégorielles actées (exprimées en M. d'euros, rému.principales uniquement)		0,00	0,00
Mesures catégorielles nouvelles (exprimées en M.d'euros, rému. principales uniquement)		0,00	0,00
Autres variations des rémunérations (millions d'euros, si nécessaire, à détailler le cas échéant)		0,00	0,00
Variation des chapitres indemnitaires (hors variation d'effectifs et point FP) (mesures acquises et nouvelles, exprimées en millions d'euros)		0,00	0,00

III.1 - Flux des départs et des arrivées	2002	2003	2004
Catégorie A			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Catégorie B			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Catégorie C			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Nom4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Emplois non liés au point			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des arrivées ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>	0	0	0
Mois moyen des départs ci-dessus	1	1	1
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	100%	100%	100%

III.2 - Schéma d'emplois budgétaires hors déprécarisation	2002	2003	2004
---	------	------	------

Catégorie A			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0

Catégorie B			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0

Catégorie C			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0

Nom4			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0

Emplois non liés au point			
Nombre de créations entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres créés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0
Nombre de suppressions entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Surmombres supprimés entre le 1/1 et le 31/12 <small>nombre d'emplois</small>	0	0	0

	2002	2003	2004
Pour info. % de titulaires			
- parmi les emplois créés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les surmombres créés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les emplois supprimés	0,0%	0,0%	0,0%
- parmi les surmombres supprimés	0,0%	0,0%	0,0%

III.3 - Stock des vacances au 31 décembre 2001	
Catégorie A	0
Catégorie B	0
Catégorie C	0
Nom4	0
Emplois non liés au point	0

IV.1 - Emplois jeunes (poste 20.000 uniquement)	2002	2003	2004
Variation en M. euros de l'exécution budgétaire (emplois jeunes valorisés à 100 % de leur coût)		0,0	0,0
Variation du transfert en provenance du ministère de l'emploi (M. euros)		0,0	0,0

IV.2 - Autres emplois sur crédit	2002	2003	2004
Variation en M. euros de la dotation hors dépréciation		0,0	0,0
Variation en M. euros de la dotation : effet des dépréciations		0,0	0,0

IV.3 - Effets des dépréciations: variation des emplois budgétaires et des vacances	2002	2003	2004
Catégorie A			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	0,0
--	--	-----	-----

Catégorie B			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	0,0
--	--	-----	-----

Catégorie C			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	0,0
--	--	-----	-----

Nom4			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	0,0
--	--	-----	-----

Emplois non liés au point			
Variation du nombre d'emplois budgétaires entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0
Variation du nombre de vacances entre le 1/1 et le 31/12 Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne	0	0	0

Coût total des variations (y compris EAP) (en Meuros)		0,0	0,0
--	--	-----	-----

IV.4 - Variation du nombre d'emplois sur crédit	2002	2003	2004
Pour info - Variation du nombre d'emplois sur crédits	0	0	0
<i>dont liée à des dépréciations</i>	0	0	0

PLF 2004
Dépenses de fonction publique

Variation des rémunérations principales	Prévision		Budgétisation
	2002	2003	2004
Catégorie A		0,0	0,0
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	0	0	0
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0	0
Catégorie B		0,0	0,0
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	0	0	0
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0	0
Catégorie C		0,0	0,0
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	0	0	0
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0	0
Nom4		0,0	0,0
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	0	0	0
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0	0
Emplois non liés au point		0,0	0,0
- coût non chargé des entrées en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- coût non chargé des sorties en moyenne sur l'année (rému. princ.)	0 eur	0 eur	0 eur
- nombre de supports budgétaires créés ou supprimés dans l'année	0	0	0
- variation des surnombres autorisés	0	0	0
- variation des vacances	0	0	0
- Stock des vacances	0	0	0
- variation des effectifs réels	0	0	0
- incidence en Meuros de la variation des effectifs réels		0,0	0,0
- nombre d'emplois créés par déprécarisation	0	0	0
- incidence en Meuros des créations et des résorptions de vacances issues de déprécarisations		0	0

Variation de la dotation au titre des emplois sur crédits		0,0	0,0
- variation de la prévision d'exécution budgétaire		0,0	0,0
<i>dont économie de déprécarisations</i>		0,0	0,0
- part des emplois jeunes prise en charge par le budget de l'emploi		0,0	0,0

Mesures salariales (%)		0,00%	0,00%
- évolution de la valeur du point		0,00%	0,00%
- autres mesures		0,00%	0,00%
GVT solde (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)		0,00%	0,00%
-GVT positif (hors catégoriel, exprimé en % des rémunérations)		0,00%	0,00%
-GVT négatif		0,00%	0,00%
Mesures catégorielles (exprimées en millions d'euros)		0,0	0,0
<i>dont mesures actées</i>		0,0	0,0
<i>dont mesures nouvelles</i>		0,0	0,0
Autres variations des rémunérations (millions d'euros)		0,0	0,0
Variations indemnitaires hors variations d'effectifs et PFP (millions d'euros)		0,0	0,0



(en millions d'euros)	Prévision		Budgétisation
	2002	2003	2004
MASSE SALARIALE TOTALE	0	0	0
Montant des rémunérations (net des transferts reçus)	0	0	0
Montant des chapitres indemnitaires	0	0	0

Abattement de ligne souple 2003 correspondant	0
<i>pm : LFI 2003 (rémunérations + indemnitaire)</i>	0

Variation des rémunérations principales		0	0
Incidence financière de la variation des effectifs		0,0	0,0
<i>Catégorie A</i>		0,0	0,0
<i>Catégorie B</i>		0,0	0,0
<i>Catégorie C</i>		0,0	0,0
<i>Nom4</i>		0,0	0,0
<i>Emplois non liés au point</i>		0,0	0,0
Emplois sur crédits (nets des transferts reçus)		0,0	0,0
GVT solde		0,0	0,0
<i>GVT positif</i>		0,0	0,0
<i>GVT négatif</i>		0,0	0,0
Catégoriel, autres facteurs		0,0	0,0
Point FP (Y compris points uniformes et différenciés)		0,0	0,0
Evolution de la part des rémunérations non liée au PFP (hors schéma d'emplois)		0,0	0,0

Variation des chapitres indemnitaires		0,0	0,0
Dont incidence financière de la variation des effectifs		0,0	0,0
<i>Catégorie A</i>		0,0	0,0
<i>Catégorie B</i>		0,0	0,0
<i>Catégorie C</i>		0,0	0,0
<i>Nom4</i>		0,0	0,0
<i>Emplois non liés au point</i>		0,0	0,0
Point FP		0,0	0,0
Variations indemnitaires hors variation d'effectifs et PFP (millions d'euros)		0,0	0,0

Variation annuelle des effectifs réels	0	0	0
Variation annuelle des emplois budgétaires (hors dépréciation)	0	0	0
Variation annuelle des emplois budgétaires en ETP réel (hors déprec.)	0	0	0

Point fonction publique au 31 décembre 2002 en euros	52,4933
--	---------

VI.1 - Coûts moyens des départs en CFA

(Indice moyen, Primes moyennes)

	Indice	Primes (y compris IR et SFT)	coût moyen
Catégorie A	0,0	0,0	0,0
Catégorie B	0,0	0,0	0,0
Catégorie C	0,0	0,0	0,0
Nom4	0,0	0,0	0,0
Emplois non liés au point			0,0

VI.2 - Emplois budgétaires- Flux des départs en CFA

2002

2003

2004

Catégorie A

Départs (comptés positivement)

Nombre de départs en CFA de titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Nombre de départs en CFA de non titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Catégorie B

Arrivées

Nombre de départs en CFA de titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Nombre de départs en CFA de non titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Catégorie C

Arrivées

Nombre de départs en CFA de titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Nombre de départs en CFA de non titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Nom4

Arrivées

Nombre de départs en CFA de titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Nombre de départs en CFA de non titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

Emplois non liés au point

Arrivées

Nombre de départs en CFA de non titulaires entre le 1/1 et le 31/12

Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne

0

0

0

VI.3 - Emplois sur crédit - Flux des départs en CFA	2002	2003	2004
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12	0	0	0
Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne			
Variation de la dotation des chapitres en 31 des emplois sur crédit due au CFA		0,0	0,0
variation des chapitres en 33 (ou en 43 pour l'enseignement privé) due aux entrées en CFA d'emplois sur crédit		0,0	0,0

VI.4 - Impact du CFA sur les chapitres en 31	2002	2003	2004
Catégorie A			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Catégorie B			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Catégorie C			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Nom4			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Emplois non liés au point			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Emplois sur crédit			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Incidence TOTAL sur les chapitres en 31 du CFA		0,00	0,00

VI.5 - Impact de la baisse du stock des agents en CFA	2002	2003	2004
variation des chapitres en 33 (ou en 43 pour l'enseignement privé) due à la baisse du stock d'agents en CFA		0,0	0,0

VI.6 - Impact total du CFA sur le chapitre en 33-91 (chapitre 43-01 pour l'enseignement privé)	2002	2003	2004
Catégorie A			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Catégorie B			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Catégorie C			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Nom4			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Emplois non liés au point			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Emplois sur crédit			
- incidence en Meuros du CFA		0,00	0,00
Baisse du stock			
- incidence en Meuros de la baisse du stock d'agents en CFA		0,00	0,00
Incidence TOTAL sur le chapitre en 33-91 (chapitre 43-01 pour l'enseignement privé) du CFA		0,00	0,00